

**LETTRE AUX DELEGUES
DES LIGUES**

**en vue de l'Assemblée Générale
du 14 septembre 2023**

26 août 2023

Mesdames et Messieurs les représentants des Ligues,

Le jeudi 14 septembre 2023 se déroulera une Assemblée Générale en vue de mettre fin au mandat du Conseil Exécutif avant son terme normal, sur le fondement de l'article 4.5 des statuts de la Fédération.

Nous venons vers vous afin de vous expliquer le choix d'un certain nombre de délégués pour déclencher cette demande de fin de mandat anticipée. Cette action est guidée principalement par la perte totale de confiance entre une partie des Présidents de Ligues*, des représentants et une partie des élus du Conseil Exécutif (issus de la liste majoritaire).

Ce fut un long cheminement de deux saisons pendant lesquelles nous avons à maintes reprises exprimé nos insatisfactions sur les actions et la gestion des projets par le Président et son Conseil Exécutif qui avaient pour but de transformer la Fédération au lieu de la faire évoluer. La conséquence est une mise en œuvre très lente du projet fédéral avec des phases de diagnostic très longues et surtout très coûteuses.

Tout aurait pu être réalisable avec une équipe forte, compétente et à l'écoute ; or cette équipe a mis trop longtemps à se définir une organisation, a subi de nombreux départs, a très rarement prêté l'oreille, et a surtout laissé de côté l'essence même qui nous anime : le badminton en tant que sport.

Le sentiment d'abandon de la partie sportive a été ressenti à tous les niveaux, du Ministère des Sports jusqu'aux clubs, et est devenu évident à la lumière des nombreux recrutements et de la trop importante communication sur le volet sociétal. Pour ce dernier, nous voulons rappeler que les organes déconcentrés Ligues, Comités et Clubs n'ont jamais attendu la prise de fonction de ce Conseil Exécutif pour réaliser des actions dans ce domaine.

Cette tentative de transformation a eu de nombreuses retombées négatives. Nous relevons le caractère dogmatique de l'équipe dirigeante actuelle dont la manière de communiquer tend vers la propagande lorsqu'il s'agit de parler du rôle social du badminton et du sport. Celle-ci cache mal le fait que cette transformation n'est basée sur aucun modèle économique viable.

La liste des griefs ci-dessous n'est pas exhaustive étant donné le nombre de sujets qu'il nous faudrait aborder.

LES PROJETS

De trop nombreux projets ont été lancés de manière désordonnée, sans respect du projet porté. Certains n'ont pas pu être conduits sereinement, et d'autres n'ont tout simplement pas abouti voire commencé. Tout a été réalisé à marche forcée, ce qui a engendré des erreurs, occasionné du stress et de la fatigue parmi les élus, les bénévoles, les salariés des Ligues et des Comités qui ont toujours dû répondre dans la précipitation aux sollicitations fédérales. Il en est de même pour les salariés et pour les professionnels de la Fédération qui ont dû revoir leurs copies maintes et maintes fois.

À titre d'exemples, nous pouvons citer l'exposé d'une réforme survenu la veille d'un championnat, la présentation des règlements à la mi-mai 2023 et le vote bien trop tardif de ceux-ci tels que les changements sur la filière compétitions jeunes, ou encore plus récemment la réforme des formations OT qui n'est pas encore réellement diffusée.

Il est temps de respecter de meilleurs délais, de respecter les contraintes des territoires, et de penser à tous les territoires, territoires ultramarins compris, lors de la mise en œuvre de ces diverses réformes.

LES RESSOURCES HUMAINES

Provenant d'un manque d'engagement des élus dans leur rôle et d'un manque d'implication dans les dossiers, l'hyper délégation vers les professionnels a induit un recul global de la place des élus et des bénévoles dans la mise en œuvre des projets.

Ceci a engendré une dérive sur les ressources humaines et de nombreuses charges supplémentaires : de très nombreux recrutements, le remplacement des cadres techniques par des contrats privés, etc.

Il est à noter un projet d'apprentis – qui n'a pas vu réellement le jour – apparaissant paradoxalement sans coût ou dont les coûts figurent dans les budgets de l'Assemblée Générale de juillet. Il va de soi que ce projet implique des coûts directs et surtout indirects puisque les apprentis ont toujours besoin d'être pilotés par des salariés.

Comme pour les budgets énoncés plus bas, la gestion des ressources humaines nous semble tout à fait questionnable sur de nombreux points. Nous avons demandé à plusieurs reprises le détail de ces dépenses, mais sans véritable succès puisque très peu de précisions nous ont été fournies.

LE CONSEIL DES PRESIDENTS DE LIGUE

Le repli sur soi du Conseil Exécutif a amoindri la valeur du Conseil des Présidents de Ligue (CPL). Ce dernier a souffert d'un discours perpétuellement descendant, il n'a jamais été réellement écouté par la Fédération et se retrouve scindé en deux camps par les circonstances. Diviser pour mieux régner ?

Il serait souhaitable de retrouver de l'apaisement et ceci doit se faire par une revalorisation du CPL :

- en lui transmettant les informations en avance de phase par rapport aux conseils exécutifs ;
- en lui laissant le temps de consulter les Ligues, les Comités et les Clubs selon les sujets ;
- en lui laissant le temps de se réunir en présentiel ou en visioconférence pour partager les informations et échanger sur les sujets afin d'éviter ou de limiter les blocages et afin d'en ressortir avec une synthèse et des propositions communes et partagées ;

- en anticipant correctement les demandes.

Le CPL doit trouver une place en étant au côté de la Fédération et non pas un simple organe destiné à recevoir des « information descendantes ». Cet outil doit devenir une chambre de réflexion et de stratégie de la Fédération.

Nous demandons également à retrouver un équilibre entre la politique et les professionnels :

- remettre la politique au centre des décisions et des choix ;
- recréer un tandem élu-professionnel efficient ;
- ne pas laisser la direction de la Fédération aux mains des professionnels qui, et c'est bien normal, veulent faire avancer leurs dossiers mais incluent rarement la dimension politique (ex. réforme de CDF Jeunes).

Même si nous évoluons dans un contexte associatif, l'importance des flux financiers et du nombre de salariés nécessite une organisation et un fonctionnement professionnel.

LE HAUT CONSEIL

Comme pour le CPL, le Haut Conseil (HC) n'a pu tenir sa fonction première de conseil et d'accompagnement sur les différents projets. Du fait d'une rétention d'informations récurrente de la part du Conseil Exécutif, les réflexions du HC n'ont pas été nourries par l'ensemble des documents existants. Celui-ci a donc été incapable de fonctionner correctement par faute de temps, de moyens et de discussions avec le Conseil Exécutif actuel.

Il est nécessaire de revitaliser les liens entre l'équipe dirigeante et le HC afin de redonner pleinement au HC les moyens de jouer son rôle, dans le respect de l'agenda, pour qu'il ait le temps d'étudier les dossiers "sensibles", les actions et décisions du Conseil Exécutif. Il serait également temps de tenir compte des remarques de ce HC qui avait prédit certains dysfonctionnements et certaines dérives qui nous préoccupent aujourd'hui.

LES RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES

Les personnes en charge des territoires doivent être plus actives et bénéficier d'une aide plus soutenue des professionnels.

Ce n'est pas la visite de l'élu en charge des territoires qui risquait de modifier les relations entre la Fédération et les organes déconcentrés, et nous ne pouvons que déplorer l'absence de comptes-rendus et l'inexistence de plan d'action.

Les territoires ultramarins se sont sentis encore plus délaissés et relatent le manque d'activités et d'échanges avec leur référent à la Fédération.

La perte des CTN, qui étaient positionnés sur les Ligues, a globalement desservi le dialogue entre les Ligues et la Fédération. Il serait nécessaire de remettre en place des missions de liaison par le biais des professionnels et adapter ces missions aux territoires en fonction des besoins de ces derniers.

Il ne faut pas voir les organes déconcentrés comme des entités exécutant les consignes d'une Fédération centralisatrice. Il s'agit plutôt de leur laisser une certaine marge de manœuvre au sein d'un cadre défini de concert par la Fédération et par les territoires pour qu'ensuite ces territoires aient toute liberté pour développer des projets avec le soutien fédéral. En clair, une Fédération qui serait au service de ses territoires, et non l'inverse.

LE BUDGET

Une situation budgétaire dégradée avec moins 1 000 000 € sur deux ans et un prévisionnel de moins 1 200 000 € pour 2023 demandant une trop importante augmentation du timbre fédéral.

Tout ceci fut uniquement justifié par l'inflation mais cela relève surtout :

- d'une surestimation des recettes en provenance des partenariats, dont nous n'avons pour le moment aucun chiffre probant ;
- d'une surestimation des recettes liées aux licences ;
- d'une surestimation de la fondation qui ne décolle pas ;
- d'une absence de gestion des dépenses ;
 - car beaucoup de dépenses réalisées sans qu'aucune alerte, ni contrôle ne soient mis en place,
 - sans se soucier réellement de savoir si les moyens seront au niveau la saison suivante (travaux du siège, nombreuses embauches, ..).

À cette gabegie budgétaire s'ajoutent une réserve financière devenue bien trop faible (entre 1 à 2 mois actuellement par rapport à 6/7 mois il y a quelques années), le retrait du fléchage de certains budgets sans aucune garantie de pérennité, et l'utilisation du fonds associatif pour tenter d'équilibrer le budget (une année oui, mais systématiquement non). Tout ceci est pour nous source d'inquiétude.

Ces soucis budgétaires ont donné lieu à des phrases choquantes de la part de certains élus tentant de se délester de leurs responsabilités en ayant par exemple recours au chantage à l'emploi : « si vous ne votez pas les 5 €, nous allons licencier » ou dans la même veine, avec le France Jeune : « si vous ne participez pas aux 6000 €, pas de France Jeunes ». Il est temps de mettre un terme à toutes les formes de chantage possible et de cesser de prendre les responsables des territoires pour des incultes.

Dans toutes les présentations budgétaires réalisées soit par des élus, soit par des salariés, nous avons pu remarquer et avons fait remonter qu'aucun budget n'était vraiment réaliste.

Nous avons demandé à travailler en commun sur ces projets et les budgets qui y étaient associés avant l'Assemblée Générale de mai, mais notre demande est restée sans réponse jusqu'au CPL des 8 et 9 juillet 2023 pour une Assemblée Générale le 10 juillet, en somme bien trop tard. Force est de constater que ce Conseil Exécutif ne voulait pas travailler en commun avec les territoires.

Enfin la Fédération ne doit pas être gérée comme une *start-up*.

LES CONSEILS EXÉCUTIFS

Concernant les conseils exécutifs, nous ne recevons que des relevés de décisions sans jamais avoir de véritables comptes rendus ni documents associés. Il serait intéressant de savoir que des mises en concurrence ont été faites, que des projets ont été présentés et argumentés. Cela éviterait bien des rumeurs inutiles.

Pour ces conseils en présentiels, en visioconférence ou juste par vote électronique, du fait de l'anticipation insuffisante dont bénéficient les projets, les documents sont rarement envoyés 15 jours avant pour une bonne prise en compte par les élus de la majorité et de l'opposition. Une opposition qui d'ailleurs ne reçoit pas toujours l'ensemble des éléments et qui se retrouve systématiquement en dehors des débats.

Il est temps de stopper le cumul des postes : Trésorier Général, Vice-Président à la Vie Sportive et Directeur Général dans une autre fédération sont incompatibles en terme de temps pour bien faire les choses.

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Concernant les Assemblées Générales, il est grand temps de mettre un terme à l'amateurisme et de cesser de perdre du temps sur des sujets inutiles tels que les hymnes. La présentation des sujets doit être maîtrisée, et non pas bafouillée comme l'a été celle de l'Assemblée Générale de mai portant sur le nouveau site internet de la Fédération.

Pour les ateliers, il faut cesser de payer des cabinets pour nous faire plancher sur des sujets dérisoires dont les résultats sont déjà connus de tous, sachant que les comptes rendus de ces ateliers ne sont pas suivis d'effets et ne sont pas exploités.

Il serait capital d'adapter le planning aux présentations, aux discussions et aux votes les plus importants. Autrement dit, de ne pas mettre le budget le dimanche à midi comme cela a été fait et de ne pas faire une présentation du Haut Niveau lors de l'Assemblée Générale du 10 juillet.

Nous demandons :

- une présentation didactique des budgets proposés en fonction des différentes propositions à voter s'il y en a ;
- une présentation des évolutions principales par rapport au budget (fonds associatif, masse salariale, etc.) ;
- une présentation de l'évolution des actions en cours.

Le Président a transformé le rapport moral classique en un rapport politique, y diluant la direction générale et la direction technique nationale et allant bien au-delà des prérogatives des statuts, du règlement intérieur et surtout des us et coutumes afin d'échapper à la sanction sans appel d'un rapport moral classique. Malgré de nombreuses relances sur ce sujet, rien ne fut changé lors des dernières Assemblées Générales.

De surcroît, même si les statuts ou le règlement intérieur de la Fédération ne s'y opposent pas, il n'est absolument pas sain que la majeure partie des personnes dirigeantes à la Fédération soient également délégués des Ligues. On se retrouve dans une situation de juge et partie qui ne joue pas en faveur de l'esprit démocratique qui doit guider nos actions.

LA GOUVERNANCE

Nous relevons au final un important souci de gouvernance avec un Président omniprésent sur tous les sujets, qui :

- contrôle et vérifie tout ;
- a cadencé tous les autres élus du Conseil Exécutif ;
- se pose comme seul juge ;
- a fait table rase du passé en indiquant qu'il avait raison et que les autres avaient tort. C'est bien de changer, d'évoluer, mais ce qui appartient au passé peut servir et respecter les anciens et leur expérience nous paraît important.

LE CNOSF – BADMINTON EUROPE & BWF

Nous avons pu constater d'énormes erreurs politiques avec le CNOSF, Badminton Europe, la BWF et très certainement le Ministère des Sports qui ont fait perdre de nombreuses années de lobbying.

Nous nous interrogeons sur la vision du badminton au sein du CNOSF étant donné le parti pris par le Président sur ses différents soutiens et votes.

Nous nous questionnons également sur la prise de parole de la France à l'Assemblée Générale de la BWF ; cela a-t-il été partagé et validé en Conseil Exécutif en amont de cette Assemblée Générale ? Pas un mot du représentant français sur Paris 2024 !

Nous avons des retours très mitigés de la part du Ministère des Sports, est-ce une normalité ?

DIVERS

Nous notons quelques points supplémentaires :

- prendre en compte les remontées du terrain avec en ex. le Championnat de France Vétéran ;
- pas de solution durable sur le numérique et la contribution des compétiteurs ;
- pas de solution de communication visible malgré une réintégration budgétaire ;
- non délégation aux Ligues du module de formation pour la Junior Académie ;
- des discours ambigus sur le maintien ou non des Pôles Espoirs ;
- l'arrêt de Badplus a priori envisagé pour janvier 2024, sans aucune solution pour les clubs ou le réseau ne passe pas.

LES RÉACTIONS DE L'EXÉCUTIF

L'exécutif est toujours resté droit dans sa ligne : bien trop sûr de soi, nous arrosant de courriers provoquant rumeurs, clivages et scission du CPL, sans aucune réelle remise en question. Il a mis en avant la pensée monolithique qui prévaut à l'UFOLEP et l'a érigée en modèle, montrant par là même que l'ambition fédérale était de maîtriser et de contrôler tous ses organes déconcentrés.

Nous avons pu assister à plusieurs temps d'excuses du Président sur certains points de moindre importance, mais nous n'avons pu relever d'actes probants témoignant de la prise en compte effective de nos remarques.

Après une énième séquence d'excuses sur son omniprésence au sein des instances décisionnelles lors de l'AG du 10 juillet, tout le monde a pu remarquer que le Président n'a pas délégué la gestion de l'AG à un(e) autre Président(e) de séance, comme prévu dans le règlement intérieur au chapitre 1.1.5, discréditant ses propres propos.

Une réaction totalement inattendue a eu lieu suite à l'Assemblée Générale de mai 2023 : le Président et certaines personnes du Conseil Exécutif ont épluché les différents votes, dont celui du budget. Même si ce vote était public, cette pratique semble incompatible avec l'idée que nous nous faisons de l'associatif, du sport et de la morale. On nous a certifié qu'aucune chasse aux sorcières ne serait faite, ce qui ne correspond pas à ce qui nous est rapporté du terrain. Cela perdure à ce jour, prenant pour cible l'opposition qui sera présente à l'Assemblée Générale du 14 septembre 2023.

De nombreuses demandes ont été faites afin que les résultats de ces votes soit rendus publics, de manière à ce qu'ils ne soient pas restreints à un cercle fermé. Ces réclamations sont restées sans réponse jusqu'à un courriel interne du Président vers le Conseil Exécutif indiquant qu'il les rendrait publics le 11 juillet 2023, c'est-à-dire le lendemain de l'AG de juillet. Ce fut une goutte d'eau supplémentaire pour déclencher la fin anticipée du Conseil Exécutif.

Nous ne pouvons plus avoir confiance en ces personnes.

LES CONSÉQUENCES

Le rejet du budget de l'Assemblée Générale de mai 2023 aurait dû être pris comme un indicateur important sur le positionnement d'une majorité de personnes issues des territoires. Même si bien énoncé en séance, ce ne fut pas le cas.

Pour ce qui est du rejet des budgets lors de l'Assemblée Générale de juillet 2023, il est la conséquence de l'entêtement du Conseil Exécutif et du Président qui a refusé en bloc les demandes de démission. Ce refus est la raison pour laquelle a été déclenchée la procédure prévue à l'article 4.5.1, selon lequel « *l'Assemblée Générale peut mettre fin au mandat du Conseil exécutif avant son terme normal par un vote intervenant dans les conditions ci-après : l'Assemblée Générale doit avoir été convoquée à cet effet à la demande du tiers de ses membres représentant le tiers des voix ; les deux tiers des membres de l'Assemblée Générale représentant les deux tiers des voix doivent être présents ou représentés ; la révocation du Conseil exécutif doit être votée à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés.* »

Depuis, une proposition de démission de six personnes du Conseil Exécutif nous a été transmise comme un signe d'ouverture et de bonne volonté au travers d'un courrier de Sarah Grammatyka. Ce courrier ne contient aucun nom et se limite à mentionner que les démissions seraient fonction des personnes entrantes. Du jamais vu dans le monde associatif, d'autant qu'aucun règlement ni statut ne permettent cela. Ceci sonne le glas du mandat du Président qui ne fait des concessions bien tardives, une fois au pied du mur, que dans le but d'échapper à la révocation.

Suite à ce courrier, une réunion a été organisée, le 18 août 2023 au siège fédéral, par Gilles Castillon et Roland Boigeol. Il en ressort les « engagements » suivants de la part du Conseil eExécutif actuel, valable dans le cas d'un rejet du vote de destitution du Conseil Exécutif lors de l'Assemblée Générale du 14 septembre 2023 :

- 3 hommes et 3 femmes (hors Président) démissionneront pour libérer 6 places avant le 14 septembre ;
- leur remplacement sera possible par 3 femmes minimum pour respecter les critères de parité ;
- en tout état de cause, les postes de Trésorier Général et Secrétaire Général seront ouverts au renouvellement ;
- le CPL sera associé plus directement à la réflexion et ses représentants seront invités à participer, notamment, en présentiel aux séances du Conseil Exécutif ;
- le Comité de Direction, composé actuellement du Président, du Directeur Général et du Directeur Technique National, sera élargi à 2 postes d'élus supplémentaires a minima (et plus selon les dossiers) lors des réunions hebdomadaires ;
- Le Président se retirera de toute commission et groupe de travail où sa présence n'est pas statutaire.

Cette réunion est soit disant synonyme d'ouverture, mais ce signe arrive bien trop tard : il est grandement regrettable de voir le Conseil Exécutif ne réagir que maintenant quand sa position est menacée. L'entrée de 6 personnes en présence de la gouvernance actuelle ressemble plus à un piège. Ces 6 personnes sortantes devraient être nommées par le Président avant le 14 septembre.

Nous notons une nouvelle manœuvre de la gouvernance pour tenter de conserver son poste et de retourner quelques délégués. En résumé, un Président qui reste jusqu'au-boutiste.

LA TRANSITION

L'Assemblée Générale du 14 septembre 2023 devra se prononcer sur la fin anticipée ou non du Conseil Exécutif.

Si ce vote n'obtient pas la majorité, nous devons composer avec l'exécutif en place ; les schémas de discussions et de négociations seront à reconstruire, mais, dans ce scénario, le budget sera extrêmement risqué jusqu'à la fin de l'olympiade. Pour votre information, le Conseil Exécutif imaginait augmenter de nouveau la participation fédérale pour les compétitions afin d'alimenter leurs besoins...

Si ce vote obtient la majorité, il faudra voter pour un groupe de transition composée de 3 à 5 personnes, en vertu de l'article 4.5.2 des statuts de la Fédération¹. Conformément à ces statuts, ce groupe aura pour mission de gérer les affaires courantes, d'organiser une Assemblée Générale Elective au plus tard pour mi-décembre 2023 et devra avoir un Président.

Ce groupe de transition a déjà fait couler beaucoup d'encre, alors même que les prérogatives de celui-ci sont claires et circonscrites :

- gestion des affaires courantes ne demandant pas d'arbitrage ;
- organisation de l'Assemblée Générale au plus tard à mi-décembre 2023 ;
- et dans le cas où il y aurait des arbitrages importants à réaliser, vu la situation financière de la Fédération, les Présidents de Ligues et le Haut Conseil seraient obligatoirement mis dans la boucle.

L'idée de ce groupe et de cette proposition est justement de rassurer et d'assurer une continuité. Il serait constitué de :

- Agnès Chacun pour une continuité sur le haut niveau, pour rassurer nos sportifs et encadrants sur la qualification olympique et sur les prochaines échéances sportives ;
- Pierre Chatellier (Président) pour sa connaissance de la Fédération et ses relations avec les territoires ;
- Julien Laffay actuellement en charge de l'événementiel avec des échéances importantes et rapprochées pour continuer de suivre ces dossiers pour leur bonne réussite ;
- Franck Laurent pour sa connaissance des dossiers en cours et du fonctionnement de la Fédération ;
- Christophe Millet pour assurer la liaison avec tous les Présidents de Ligue.

¹Article 4.5.2 : « *En cas de révocation du Conseil exécutif, l'Assemblée Générale désigne immédiatement un bureau provisoire de trois à cinq membres, dont un Président, chargé de gérer les affaires courantes et d'organiser de nouvelles élections dans un délai maximum de trois mois.* »

LA FIN DE L'OLYMPIADE

Il nous est souvent demandé si tout cela est bien raisonnable, s'il ne faudrait pas mieux finir l'olympiade avec cette équipe et d'en juger à la fin.

Du fait du fonctionnement de l'équipe en place, il y a maintenant une urgence budgétaire. Le budget 2023 est irréaliste, avec un déficit s'élevant à 1.2 millions d'euros (soit 10% du budget total de la Fédération), et les besoins pour l'année 2024 seront identiques. L'analyse des 81 points du projet fédéral montre que 65% de ces points n'ont pas été traités, 29% débutés et seulement 6% traités, au regard d'une Fédération qui se retrouve à genoux financièrement. Il est donc urgent de mettre un terme au fonctionnement actuel et de revenir à un fonctionnement fédéral optimal basé sur les capacités réelles de la Fédération.

Il est évoqué également une stagnation dans le fonctionnement fédéral qui pourrait être préjudiciable. Le réel préjudice provient surtout des mois de blocage nés des refus du budget prévisionnel présenté en mai 2023 avec une augmentation de la part fédérale de la licence, et de ceux présentés en juillet 2023 (avec encore une augmentation de même nature). Ceci bloque la Fédération dans sa simple gestion des affaires courantes. Ce ne sont pas les 90 jours supplémentaires qui mettront la Fédération en plus grande difficulté.

L'idée d'une mauvaise image auprès de nos partenaires est également souvent soulignée. Pour autant, le mal est déjà fait et quelle que soit l'issue de l'Assemblée Générale du 14 septembre 2023, il faudra pour les équipes renouer contact et sortir de cette crise. De nombreuses fédérations ont traversé des crises parfois plus difficiles et ont réussi à rétablir des relations saines et fructueuses.

Enfin, il est important de penser aux professionnels de la Fédération qui traversent également une période difficile, liée aux incertitudes nées de cette Assemblée Générale de mai 2023 et de s'appuyer sur leurs compétences et leur énergie pour accompagner les nouveaux élus et finir dans les meilleures conditions cette olympiade.

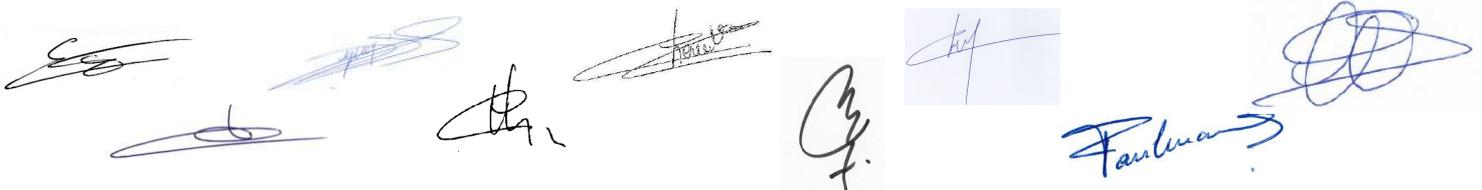
CONCLUSION

En conclusion, nous espérons vous avoir éclairés au mieux sur les tenants et aboutissants de cette situation totalement ubuesque et inédite pour la Fédération Française de Badminton.

Une situation à laquelle nous n'aurions jamais dû arriver si nous avions pu avancer ensemble en mars-avril 2023 pour préparer l'Assemblée Générale de mai 2023.

Maintenant, comme vous toutes et tous, nous espérons vivre des jours meilleurs dans une future olympiade.

Sportivement
Les neufs Présidents de Ligue



*Bretagne, Grand Est, Guyane, Hauts-de-France, La Réunion, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur.